

République Française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE MIRABEAU

**Extrait du Procès Verbal
des Délibérations du Conseil Municipal
du 12 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MIRABEAU était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Hugo DECROIX, Maire.

Etaient présents: Monsieur Hugo DECROIX, Monsieur Noël BARATHON, Monsieur Albert NALIN, Monsieur Christian FLAMARION, Madame Karine DEBRAY, Madame Chantal BRUNI, Monsieur André MEYER, Monsieur Jérôme MARTINEZ, Madame Cécile DUBAR, Madame Marie-Françoise DOMENGE

Absents: Monsieur Jérémy CHIAPELLO, Monsieur Alexis DANAUS

Absents excusés:

Représentés : Monsieur Alain FASSINO

D_018_2024

OBJET : Vote des 3 taxes pour l'année 2024

Le Maire,

Propose aux membres du conseil municipal pour l'année 2024 les taux suivants :

- Taxe foncier bâti 43.81 %
- Taxe foncier non bâti 76.54 %
- Taxe d'habitation 15.88 %

Ouï cet exposé et Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve les taux pour l'année 2024.

par vote:

pour: 11

contre: 0

Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus

Pour extrait conforme

Le Maire,
Hugo DECROIX

